

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU CONSEIL METROPOLITAIN DU 04 OCTOBRE 2018

DELIBERATION N°2018.00378

AVENANT N°6 DELEGATION DE SERVICES PUBLICS TRANSPORTS

Le Conseil Métropolitain a été convoqué le 27 septembre 2018

Nombre de membres en exercice : 111

Nombre de présents : 81

Nombre de pouvoirs : 15

Nombre de voix : 96

Membres titulaires présents :

M. Gilles ARTIGUES, Mme Nicole AUBOURDY, M. Jean-François BARNIER, M. Jean-Alain BARRIER, M. Denis BARRIOL, M. Eric BERLIVET, Mme Nora BERROUKECHE, M. Bernard BONNET, M. Lionel BOUCHER, M. Henri BOUTHEON, M. Régis CADEGROS, Mme Stéphanie CALACIURA, M. Paul CELLE, M. André CHARBONNIER, M. Jean-Yves CHARBONNIER, M. Jean-Claude CHARVIN, M. Marc CHASSAUBENE, M. Marc CHAVANNE, M. Jean-Noël CORNUT, M. Paul CORRIERAS, Mme Anne DE BEAUMONT, M. Frédéric DURAND, M. Gilles ESTABLE, Mme Marie-Dominique FAURE, M. Marc FAURE, M. Bernard FAUVEL, M. Christophe FAVERJON, Mme Annick FAY, M. Christian FAYOLLE, Mme Sylvie FAYOLLE, M. Jean-Claude FLACHAT, Mme Andonella FLECHET, Mme Nicole FOREST, M. Luc FRANCOIS, M. Guy FRANCON, M. André FRIEDENBERG, M. Michel GANDILHON, Mme Ramona GONZALEZ GRAIL, Mme Marie-Eve GOUTELLE, Mme Annie GREGOIRE, M. Rémy GUYOT, M. Marc JANDOT, Mme Raphaëlle JEANSON, Mme Laurence JUBAN, M. Christian JULIEN, Mme Delphine JUSSELME, M. Samy KEFI-JEROME, Mme Siham LABICH, M. Bernard LAGET, Mme Hélène LETIEVANT-PIBAROT, M. Claude LIOGIER, M. Olivier LONGEON, M. Julien LUYA, M. Michel MAISONNETTE, M. Pascal MAJONCHI, M. Gérard MANET, Mme Brigitte MASSON, Mme Caroline MONTAGNIER, Mme Michèle NIEBUDKOWSKI, Mme Djida OUCHAOUA, M. Jean-Michel PAUZE, M. Gilles PERACHE, M. Gaël PERDRIAU, M. Marc PETIT, M. Hervé REYNAUD, M. Jean-Paul RIVAT, M. Marc ROSIER représenté par Mme Annick ROATTINO,

RECU EN PREFECTURE

Le 15 octobre 2018

VIA DOTELEC - iXBus

042-244200770-20181004-D20180037810-DE

DATE D'AFFICHAGE :20181015

M. Jean-Louis ROUSSET, Mme Monique ROVERA, M. Jean-Marc SARDAT,
M. Jean-Claude SCHALK, M. Alain SCHNEIDER, Mme Nadia SEMACHE,
M. Gilbert SOULIER, M. Gérard TARDY, M. Jean-Marc THELISSON,
Mme Marie-Christine THIVANT, M. Gilles THIZY, M. Alain VERCHERAND, M. Enzo VIVIANI,
M. Georges ZIEGLER

Pouvoirs :

M. Jean-Pierre BERGER donne pouvoir à Mme Delphine JUSSELME,
Mme Marie-Christine BUFFARD donne pouvoir à Mme Marie-Eve GOUTELLE,
M. Denis CHAMBE donne pouvoir à M. Gilles ARTIGUES,
M. Gabriel DE PEYRECAVE donne pouvoir à Mme Raphaëlle JEANSON,
M. Jean-Luc DEGRAIX donne pouvoir à M. Hervé REYNAUD,
M. Daniel JACQUEMET donne pouvoir à M. Claude LIOGIER,
M. Yves LECOCQ donne pouvoir à M. Jean-Claude FLACHAT,
M. Yves MORAND donne pouvoir à M. Jean-Marc THELISSON,
Mme Fabienne PERRIN donne pouvoir à Mme Brigitte MASSON,
Mme Alexandra RIBEIRO CUSTODIO donne pouvoir à M. Paul CORRIERAS,
Mme Christiane RIVIERE donne pouvoir à M. Jean-Claude SCHALK,
Mme Marie-Hélène THOMAS donne pouvoir à M. Christophe FAVERJON,
M. Stéphane VALETTE donne pouvoir à Mme Nadia SEMACHE,
Mme Anne-Françoise VIALON donne pouvoir à M. Lionel BOUCHER,
Mme Catherine ZADRA donne pouvoir à M. Samy KEFI-JEROME

Membres titulaires absents excusés :

Mme Emmanuelle CHAROLLAIS-CHEYTION, M. Pierre FAYOL NOIRETERRE,
M. Pascal GONON, M. Roland GOUJON, Mme Christiane JODAR, M. Robert KARULAK,
Mme Corinne L'HARMET-ODIN, Mme Pascale MARRON, Mme Stéphanie MOREAU,
M. Yves PARTRAT, M. Florent PIGEON, M. Jean-Philippe PORCHEROT,
M. Lionel SAUGUES, M. Joseph SOTTON, M. Daniel TORGUES

Secrétaire de Séance :

M. Marc CHASSAUBENE

DELIBERATION DU CONSEIL METROPOLITAIN DU 04 OCTOBRE 2018

AVENANT N°6 DELEGATION DE SERVICES PUBLICS TRANSPORTS

Par une délibération en date du 15 mai 2012, le Conseil communautaire a décidé d'attribuer la convention de délégation de service public du réseau de transport « STAS » à la société Véolia Transport Urbain (désormais Transdev) à compter du 1^{er} juillet 2012.

Le présent rapport a pour objet d'autoriser la passation d'un avenant n°6 annexé à la présente délibération qui porte sur les points suivants :

- il permet la mise à jour du patrimoine confié au délégataire, l'intégration de nouveau prix et notamment le coût de roulage des nouvelles rames de tramway,
- il permet également de mettre à jour le volet 63 du cahier des charges concernant le mode de gestion des médiateurs,
- il proroge d'une année supplémentaire la délégation de service public actuelle afin de pouvoir mieux prendre en compte les impacts liés à l'exploitation de la 3^{ème} ligne de tramway dans la rédaction du cahier des charges qui servira au lancement de la consultation pour le renouvellement de la DSP,
- il prend en compte l'impact de la loi de financement de la sécurité sociale pour 2019 qui prévoit la fin du dispositif CICE. A cet effet, une régularisation sera versée par le délégataire en 2018 et à compter de 2019 la baisse des charges sociales sera déduite de la contribution financière forfaitaire.

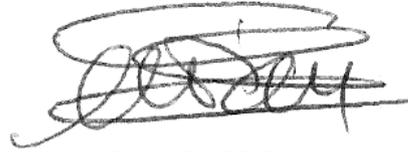
La commission de délégation de service public réunie le 07 septembre 2018 a émis un avis favorable.

Le Conseil Métropolitain, après en avoir délibéré :

- **approuve la passation d'un avenant n°6 à la délégation de service public de transport,**
- **autorise Monsieur le Président, ou son représentant dûment habilité, à signer l'avenant n°6 de la délégation de service public transport,**
- **la dépense correspondante sera imputée au chapitre 65 du budget annexe Transport année 2018,**
- **la recette correspondante sera perçue au chapitre 70 du budget annexe Transport année 2018.**

Ce dossier a été adopté à l'unanimité.

**Pour extrait,
Le Président,**

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Gaël Perdriau', with a large, sweeping flourish above the name.

Gaël PERDRIAU